

Au 1^{er} janvier 2023, l'espérance de vie à 60 ans en région est de 22,8 ans chez les hommes et 27,3 ans chez les femmes (23,7 ans chez les hommes et 28,0 ans chez les femmes en France). **En région, ce sont les habitants de l'Indre-et-Loire qui ont l'espérance de vie la plus élevée** (24,3 ans chez les hommes et 28,5 ans chez les femmes). À l'inverse, les **habitants du Cher ont l'espérance de vie à 60 ans la plus faible** des départements du Centre-Val de Loire (22,2 ans chez les hommes et 26,5 ans chez les femmes).

Au recensement de la population de 2021, en Centre-Val de Loire, les **personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules**  représentent **42,2 % des personnes âgées de 75 ans et plus** (24,5 % des hommes de 75 ans et plus et 54,8 % des femmes de 75 ans et plus). Le **taux national de personnes âgées vivant seules** est de **42,2 %**. En région, les départements du Cher et de l'Indre ont les parts de personnes âgées vivant seules les plus élevées des départements (43,1 %). À l'inverse, le Loiret a la plus faible (41,4 %). Le nombre de personnes âgées vivant seules en région a progressé entre les recensements de 2015 et 2021 de 3,1 % (+5,7 % au niveau national). Cette progression s'explique en partie par le développement de l'offre de proximité de services à la personne, en ville comme en milieu rural. Les personnes âgées vivent donc de plus en plus longtemps à domicile. Le nombre de personnes âgées vivant seules a progressé dans l'ensemble des départements à l'exception de l'Indre où il a diminué de 3,3 %.

Selon le recensement de la population 2021, **90,2 % des personnes âgées de la région vivent à leur domicile et 9,7 % dans un établissement** social de court-séjour ou dans un établissement et service de moyen ou long séjour, une maison de retraite, une résidence autonomie ou une résidence sociale (**contre 90,8 % et 9,0 % au niveau national**).

Fin 2022, le Centre-Val de Loire **dispose de plus de 29 300 places d'accueil de personnes âgées en Ehpad**⁽¹⁾, auxquelles s'ajoutent plus de **4 100 places en résidence autonomie et près de 150 en maison de retraite non Ehpad**. Le **taux d'équipement en places dans les Ehpad de la région** est ainsi de **100,0** pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus, soit un **taux supérieur au niveau national (91,1 ‰)**. Il varie en région de 93,2 ‰ dans l'Indre-et-Loire à 109,8 ‰ dans le Loir-et-Cher. **Pour les structures d'hébergement non Ehpad, le taux d'équipement régional en places pour personnes âgées est de 19,1 ‰ (23,3 ‰ au niveau national)**. L'Indre a le taux le plus faible (14,4 ‰) tandis que celui de l'Indre-et-Loire est le plus élevé (25,1 ‰). L'offre régionale est complétée par plus de **1 350 lits et places en établissements de soins de longue durée (ESLD)**.

Fin 2022, les différents établissements d'accueil de la région proposent plus de **900 places d'hébergement temporaire**⁽²⁾ et plus de **560 places d'accueil de jour**.

La **région** compte, fin 2022, **13 centres de jour**⁽³⁾ totalisant **201 places** soit un **taux d'équipement de 0,7 place** pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus (**0,6 ‰ au niveau national**). Le taux d'équipement en région varie de 0,3 ‰ dans le Cher et le Loir-et-Cher à 1,7 ‰ dans l'Indre-et-Loire. Il est à noter l'absence de centre de jour dans l'Eure-et-Loir et l'Indre.

Fin 2022, en **région**, les **bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa)**⁽⁴⁾ représentent **18,1 % des personnes âgées (9,0 % des personnes âgées bénéficiaires de l'Apa à domicile et 9,0 % bénéficiaires de l'Apa en établissement)**. Au niveau national, le taux de bénéficiaires de l'Apa est de 19,4 % (11,4 % pour l'Apa à domicile et 8,0 % pour l'Apa en établissement). En région, le taux varie de 14,2 % dans l'Indre à 23,2 % dans le Loir-et-Cher ; ce dernier présentant les proportions de bénéficiaires de l'Apa à domicile et en établissement les plus importantes des départements de la région (respectivement 12,3 % et 10,9 %).

Des aides peuvent être accordées aux personnes âgées pour les actes de la vie quotidienne. Ainsi, au 31 décembre 2023, près de **10 800 personnes âgées de la région bénéficient d'une aide financière pour une aide-ménagère à domicile** , soit un **taux de 38,1 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus**. À l'échelle des départements, de grosses disparités sont relevées quant aux proportions de bénéficiaires. Si le taux n'est que de 19,2 ‰ dans l'Eure-et-Loir, il est de 65,4 ‰ dans l'Indre. Le nombre de personnes âgées bénéficiaires d'une aide financière pour une aide-ménagère à domicile a augmenté en région de 9,8 % entre fin 2022 et fin 2023 (augmentation comprise entre 2,1 % dans l'Indre et 28,8 % en Eure-et-Loir).

L'**indice de grand vieillissement** ⁽⁵⁾ mesuré en **région en 2021 est de 44,6 personnes âgées de 80 ans et plus pour 100 personnes de 65 à 79 ans** (35,5 chez les hommes et 52,6 chez les femmes). **L'indice est de 42,4 au niveau national** (33,2 chez les hommes et 50,3 chez les femmes). L'indice varie en région de 41,7 dans l'Eure-et-Loir à 47,4 dans l'Indre et le Loir-et-Cher. Entre les recensements de la population de 2015 et 2021, l'indice de grand vieillissement a diminué de 10,2 % en région (-9,2 % au niveau national).

La **région Centre-Val de Loire compte, fin 2023, plus de 18 000 allocataires du minimum vieillesse** ⁽⁶⁾, soit un **taux de 30,5 bénéficiaires pour 1000 personnes âgées de 65 ans**

et plus (30,6 ‰ chez les hommes de 65 ans et plus et 30,4 ‰ chez les femmes). L'Eure-et-Loir est le département de la région comptant, en proportion, le moins de bénéficiaires du minimum vieillesse tandis que le Cher est le département en ayant le plus (respectivement 26,1 ‰ et 36,1 ‰). Entre fin 2022 et fin 2023, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse a augmenté en région de 5,8 %, variant de 4,1 % dans l'Indre à 8,1 % dans l'Eure-et-Loir. La représentation cartographique montre des taux de bénéficiaires plus élevés dans les EPCI urbanisés mais aussi dans certaines communautés de communes rurales du sud de la région ■

1. Avec l'avancée en âge, lorsque le maintien à domicile n'est plus possible, la personne âgée peut être accueillie dans un établissement d'hébergement et/ou de soins adaptés, pour un accueil permanent. Différentes structures permettent de répondre à des besoins différents. Les maisons de retraite accueillent des publics variés. Elles continuent d'accueillir des personnes valides mais la majorité reste des personnes dépendantes. Les résidences autonomie (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-logement-independant-et-beneficier-de-services/les-logements>) proposent majoritairement un accueil aux personnes vieillissantes sans incapacité (personnes autonomes). Les unités de soins de longue durée (USLD) accueillent principalement des personnes âgées très dépendantes. Elles sont progressivement transformées en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Les Ehpad sont des établissements médicalisés. Ils disposent d'une équipe soignante chargée d'assurer les soins nécessaires à chaque résident.
2. L'hébergement temporaire est une forme d'accueil et d'hébergement intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement permanent. Il est limité dans le temps (3 mois maximum par an) et permet de pallier les aléas de la vie courante des personnes âgées (absence de proche, travaux dans le logement, sortie d'hospitalisation, familiarisation avec l'établissement pour un éventuel accueil permanent...).
3. Les centres de jour sont des lieux qui accueillent à la journée (ou à la demi-journée) des personnes âgées valides ou dépendantes avec l'objectif de maintenir l'autonomie et la socialisation en la faisant participer à des ateliers par petits groupes et à la vie communautaire.
4. Depuis le 1^{er} janvier 2002, pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie, a été instituée l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa), administrée et financée principalement par les Conseils départementaux. Cette aide permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de perte d'autonomie, de bénéficier d'une allocation pour accomplir les actes essentiels de la vie. La grille Aggir (Autonomie, Gérontologie, Groupe Iso-Ressources) qui distingue 5 niveaux, permet d'évaluer le niveau d'autonomie de la personne âgée et les ressources nécessaires à mobiliser en fonction de la perte d'autonomie.
5. L'indice de grand vieillissement permet d'appréhender les déséquilibres dans la structure par âge des aînés sachant que les « plus jeunes » parmi ceux-ci constituent souvent des aidants potentiels des « plus anciens ». L'indice de grand vieillissement est le rapport entre les personnes âgées de 80 ans et plus et celles âgées entre 65 et 79 ans.
6. Afin de garantir un revenu de retraite minimal pour les personnes âgées de 65 ans et plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), des prestations peuvent être versées aux personnes âgées. L'ordonnance n°2004-605 du 24 juin 2004 simplifiant le minimum vieillesse a institué une prestation unique et différentielle, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). L'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) n'est plus attribuée. L'Aspa remplace, pour les nouveaux bénéficiaires, les prestations servies au titre du minimum vieillesse. Les anciens bénéficiaires de l'ASV continuent de recevoir cette allocation, mais peuvent y renoncer et l'Aspa remplace progressivement les allocations qui constituaient le minimum vieillesse. Elle est entrée en vigueur le 13 janvier 2007, après la parution du décret n°2007-57 du 12 janvier 2007. La loi de financement de la sécurité sociale 2016 prévoit le transfert de la gestion du minimum vieillesse (ASPA et ASV/AS) à la MSA à compter du 1^{er} janvier 2020. La MSA prend donc le relais de la Caisse des dépôts à compter du 1^{er} janvier 2020 pour la gestion des dossiers en cours, y compris pour les périodes antérieures à la date du transfert et pour les demandes à venir.

18

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules à domicile (pour 100 personnes de 75 ans et plus) en 2021	14 546 43,1%	15 856 42,0%	11 883 43,1%	24 989 42,1%	15 112 42,1%	24 697 41,4%	107 081 42,2%	2 443 342 42,2%
<i>Hommes</i>	3 833 26,8%	3 822 24,5%	3 017 26,3%	5 608 23,1%	3 688 24,5%	5 922 23,7%	25 891 24,5%	570 457 24,2%
<i>Femmes</i>	10 712 55,1%	12 033 54,3%	8 866 55,0%	19 381 55,4%	11 424 54,8%	18 774 54,1%	81 191 54,8%	1 872 885 54,6%
Mode d'habitation des personnes âgées de 75 ans et plus en 2021 (effectifs et en % des 75 ans et plus)								
<i>Vivent en logement ordinaire</i>	33 746 89,6%	37 745 90,2%	27 741 89,8%	59 328 90,7%	36 570 89,2%	59 751 90,7%	254 881 90,2%	5 770 530 90,8%
<i>Hommes</i>	14 012 93,6%	15 699 93,6%	11 413 93,6%	24 301 94,1%	15 403 93,1%	24 985 94,4%	105 813 93,8%	2 342 260 94,2%
<i>Femmes</i>	19 734 87,0%	22 046 88,0%	16 328 87,4%	35 027 88,5%	21 167 86,5%	34 767 88,2%	149 068 87,7%	3 428 270 88,6%
<i>Vivent en établissement social de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale</i>	3 887 10,3%	4 010 9,6%	3 106 10,1%	5 923 9,1%	4 352 10,6%	6 083 9,2%	27 362 9,7%	574 042 9,0%
<i>Hommes</i>	952 6,4%	1 048 6,3%	761 6,2%	1 490 5,8%	1 105 6,7%	1 456 5,5%	6 811 6,0%	141 972 5,7%
<i>Femmes</i>	2 935 12,9%	2 962 11,8%	2 346 12,6%	4 433 11,2%	3 247 13,3%	4 627 11,7%	20 550 12,1%	432 070 11,2%
<i>Autre</i>	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%	0,0%
Indice de grand vieillissement en 2021 (Nombre de personnes de 80 ans et plus pour 100 personnes de 65 à 79 ans)	44,4	41,7	47,4	45,9	47,4	42,6	44,6	42,4
<i>Hommes</i>	34,7	33,1	36,7	36,7	38,5	34,0	35,5	33,2
<i>Femmes</i>	52,9	49,4	56,9	53,6	55,2	50,2	52,6	50,3
Part des 85 ans et plus parmi les 65 ans et plus en 2021	17,2%	16,4%	18,3%	17,5%	18,2%	16,4%	17,2%	16,3%
<i>Hommes</i>	12,7%	12,8%	13,5%	13,5%	14,3%	12,7%	13,2%	12,1%
<i>Femmes</i>	20,7%	19,3%	21,9%	20,6%	21,3%	19,4%	20,4%	19,5%
Espérance de vie à 60 ans au 1^{er} janvier 2023*								
<i>Hommes</i>	22,2	23,1	22,6	24,3	23,4	23,7	22,8	23,7
<i>Femmes</i>	26,5	27,1	27,1	28,5	28,0	27,6	27,3	28,0

Source: Insee (RP 2021)

*Sources: Insee, estimations de population, État civil

VALEURS COMMENTÉES

Places installées au 31.12.2022 (publiques ou privées)

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Hébergement permanent :								
Autres établissements d'hébergement pour personnes âgées ⁽¹⁾								
Nombre d'établissements	2	2	2	3	0	1	10	269
Nombre de places installées	14	46	22	63	0	0	145	5 669
Résidence autonomie								
Nombre d'établissements	16	8	7	29	12	16	88	2 316
Nombre de places installées	676	394	264	1 456	453	864	4 107	120 748
EHPAD								
Nombre d'établissements	42	46	43	65	51	66	313	7 403
Nombre de places installées	4 203	4 279	3 299	6 408	4 624	6 499	29 312	609 787
Hébergement temporaire								
Nombre de places installées ⁽²⁾	97	106	84	263	129	239	918	17 526
Accueil de jour								
Nombre de places installées ⁽³⁾	90	55	46	170	96	107	564	15 994
Établissements de longue durée (ESLD) ⁽⁴⁾								
Nombre d'établissements	6	4	4	2	2	5	23	568
Nombre de lits	277	213	172	204	160	330	1 356	29 315
Centres de jour pour personnes âgées								
Nombre d'établissements	1	0	0	6	1	5	13	298
Nombre de lits	10	0	0	117	14	60	201	3 818
Taux d'équipement en places dans les structures d'hébergement non Ehpad (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31.12.2022 (maisons de retraite, logements-foyers, ESLD)								
	25,0‰	15,3‰	14,4‰	25,1‰	14,6‰	17,3‰	19,1‰	23,3‰
Taux d'équipement en places dans les Ehpad (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31.12.2022 (EHPAD)								
	108,7‰	100,3‰	103,9‰	93,2‰	109,8‰	94,2‰	100,0‰	91,1‰
Taux d'équipement en places dans les centres de jour (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) au 31.12.2022								
	0,3‰	0,0‰	0,0‰	1,7‰	0,3‰	0,9‰	0,7‰	0,6‰

Sources : Panorama statistique de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi 2023 (DREES, Finess, ISD ; Insee, Estimations de population 2023 (résultats provisoires arrêtés avril 2024))

(1) Y compris établissements expérimentaux pour personnes âgées

(2) On compte l'ensemble des places d'accueil temporaire quelle que soit la catégorie d'établissement (hors places en foyer club restaurant)

(3) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour dans les établissements et services pour personnes âgées (hors places en foyer club restaurant)

(4) Source SAE - Activité réalisée : Soins de longue durée (SLD)

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Bénéficiaires de l'Apa à domicile ou en établissement en % de la population de 75 ans et plus* au 31.12.2022	17,6%	18,3%	14,2%	18,3%	23,2%	16,6%	18,1%	19,4%
Bénéficiaires de l'Apa à domicile en % de la population de 75 ans et plus* au 31.12.2022	7,4%	9,6%	6,3%	10,3%	12,3%	7,6%	9,0%	11,4%
Bénéficiaires de l'Apa en établissement en % de la population de 75 ans et plus* au 31.12.2022	10,2%	8,7%	7,9%	8,0%	10,9%	9,0%	9,0%	8,0%
20 Nombre d'allocataires du minimum vieillesse** pour 1 000 personnes de 65 ans ou plus (31.12.2023)	2 841 36,1‰	2 359 26,1‰	1 943 31,0‰	4 230 31,1‰	2 244 26,6‰	4 434 31,5‰	18 051 30,5‰	
<i>Hommes</i>	1 253 36,4‰	1 046 26,2‰	825 30,2‰	1 808 31,0‰	998 26,9‰	1 989 32,4‰	7 919 30,6‰	ND
<i>Femmes</i>	1 588 35,8‰	1 313 26,0‰	1 118 31,7‰	2 422 31,3‰	1 246 26,4‰	2 445 30,9‰	10 132 30,4‰	
21 Nombre de bénéficiaires d'une aide financière pour une aide-ménagère à domicile** pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus (31.12.2023)	1 639 43,5‰	805 19,2‰	2 019 65,4‰	2 970 45,4‰	1 071 26,1‰	2 271 34,5‰	10 775 38,1‰	
<i>Hommes</i>	392 26,2‰	214 12,8‰	540 44,3‰	658 25,5‰	284 17,2‰	576 21,8‰	2 664 23,6‰	ND
<i>Femmes</i>	1 247 55,0‰	591 23,6‰	1 479 79,1‰	2 312 58,4‰	787 32,2‰	1 695 43,0‰	8 111 47,7‰	

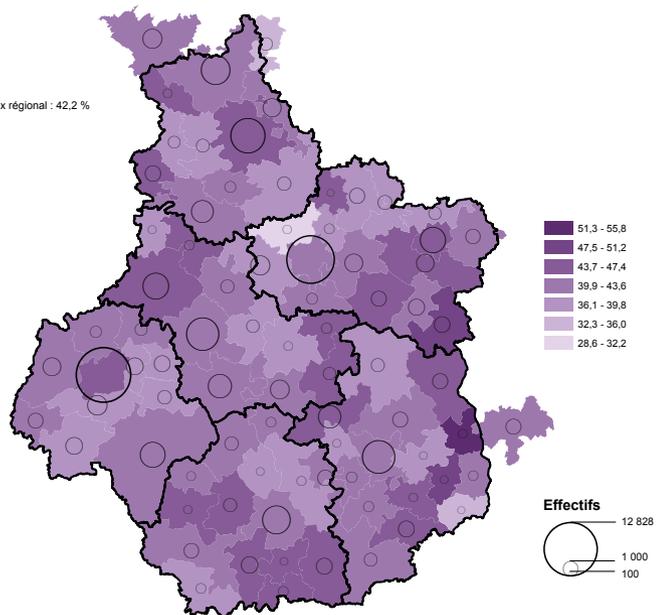
*Sources : Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis) ; Drees, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2023

**Sources : Carsat Centre-Val de Loire, MSA, Insee (RP 2021)



18 [Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules pour 100 personnes de 75 ans et plus en 2021

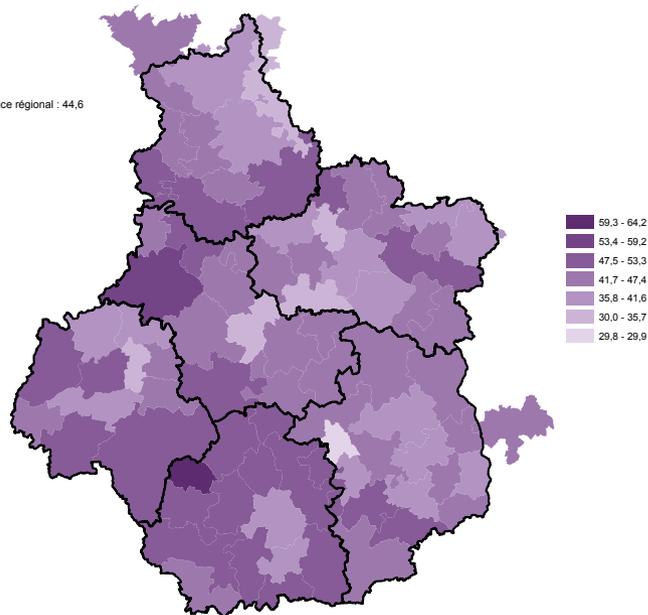
Taux régional : 42,2 %



Sources : Insee (RP 2021) — Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

19 [Indice de grand vieillissement en 2021

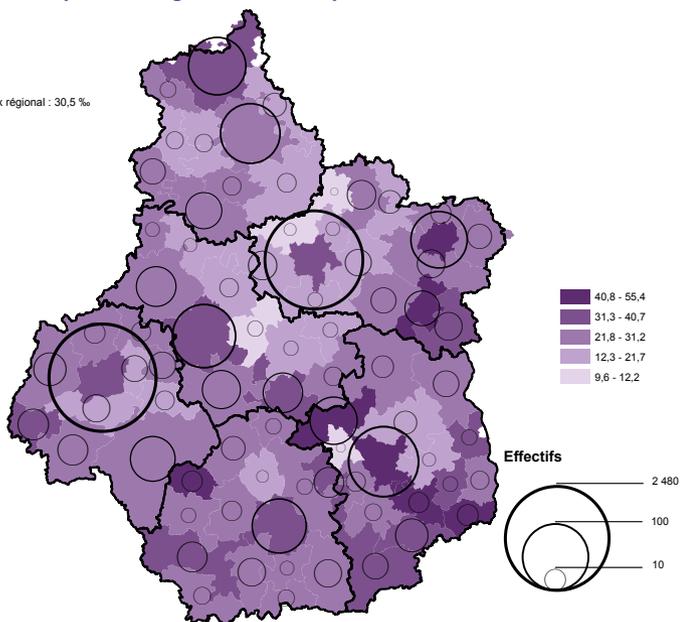
Indice régional : 44,6



Sources : Insee (RP 2021) — Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

20 [Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse au 31.12.2023 pour 1000 personnes âgées de 65 ans et plus

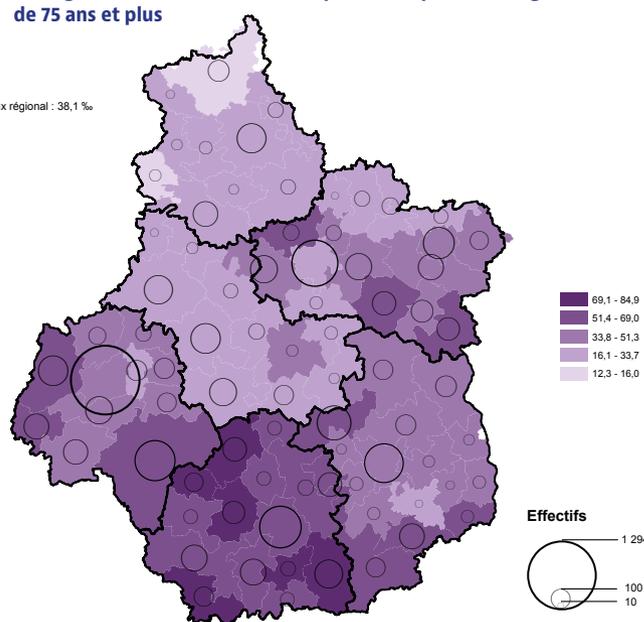
Taux régional : 30,5 %



Sources : Carsat, MSA, Insee (RP 2021) — Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

21 [Nombre de bénéficiaires d'une aide financière pour une aide-ménagère à domicile au 31.12.2023 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus

Taux régional : 38,1 %



Sources : Carsat, MSA, Insee (RP 2021) — Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire